

Février 2021
V 2.0

Manuel de prélèvement



LBM ANABIOQUAL



	MANUEL DE PRELEVEMENT		Code : PR1-DOC-TOUS-02 Version : 2.0 Date d'application : 12/02/2021
	Document	Revue : 0	Page 1 sur 50

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	4
EXIGENCES REGLEMENTAIRES	5
Contexte réglementaire	5
Identification des échantillons	5
Fiches de prélèvements de biologie médicale	6
Autres renseignements utiles	7
Conseils cliniques et interprétation des résultats	7
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS	8
Facturation / Prise en charge	8
Consentement écrit	8
Gestion des urgences	8
Analyses transmises	9
Délais de disponibilité des résultats	9
Demande d'analyses complémentaires	9
RECOMMANDATIONS PREANALYTIQUES	10
Examens dont la réalisation nécessite un jeûne strict	10
Rythme circadien	11
Examens soumis à interférences médicamenteuses et/ou alimentaires	11
Transmission des prélèvements	12
<i>Analyses sensibles réalisées sur le plateau technique Anabio-Bergson</i>	12
<i>Analyses sensibles transmises au laboratoire BIOMNIS</i>	14
TRANSPORT	15
Transport des analyses	15
Délais d'acheminement	16
Température	16
MODALITES DE PRELEVEMENT	17
Ordre de remplissage des tubes	17
Choix des tubes en fonction des analyses prescrites	18
Cas particulier des analyses transmises au Laboratoire d'Analyses Spécialisées (Biomnis)	19
Matériel fourni par le laboratoire	19

	MANUEL DE PRELEVEMENT		Code : PR1-DOC-TOUS-02 Version : 2.0 Date d'application : 12/02/2021
	Document	Revue : 0	Page 2 sur 50

Prélèvements particuliers	20
<i>Examen cytot bactériologique des urines (ECBU) et cytologie urinaire seule</i>	20
<i>Le sac collecteur pour les enfants</i>	20
<i>Le sondage à demeure (SAD)</i>	21
<i>Le sondage pour ECBU</i>	21
<i>Compte d'Addis</i>	22
<i>Urines de 24 heures</i>	22
<i>Recherche d'albumine et sucre</i>	22
<i>Recherche de microalbuminurie</i>	23
<i>Prélèvement urétral</i>	23
<i>Prélèvement bactériologique vaginal ou cervico-vaginal</i>	23
<i>Autres prélèvements microbiologiques</i>	25
<i>Prélèvements pour hémoculture</i>	29
<i>Prélèvements pour dépistage du SARS-COV-2 par PCR</i>	31
<i>Prélèvements pour dépistage Grippe</i>	33
<i>Recherche de sang dans les selles</i>	34
<i>Scotch test (recherche d'œufs d'oxyures)</i>	34
<i>Tests de tolérance au glucose</i>	35
<i>Prolactine poolée</i>	35
<i>Helikit® ou Test respiratoire à l'urée</i>	35
ELIMINATION DES DECHETS	37
NON-CONFORMITES	38
ANNEXE	40
Décret n°2002-660 du 30 avril 2002	40
Liste des analyses	41
Délais d'obtention des résultats	46

INTRODUCTION

Ce manuel, sans être exhaustif se veut le plus complet possible afin de vous offrir le meilleur service pour la prise en charge de nos patients communs.

Une large place a été faite aux recommandations préanalytiques. Le respect de cette étape est primordial pour donner aux résultats d'analyses toute la qualité que nos patients et prescripteurs sont en droit d'attendre.

Votre aide et votre participation à cette étape, dans le respect des recommandations, sont garantes pour le patient et le prescripteur d'un résultat fiable et juste.

Il vous est recommandé de contacter le laboratoire pour toute information complémentaire.

Nous sommes également attentifs à toute remarque ou suggestion de votre part qui aiderait à l'amélioration de ce document.

La SELAS ANABIOQUAL est un laboratoire multisite regroupant six laboratoires d'analyses de Biologie Médicale.

Ces six sites réalisent des examens biologiques concourant au diagnostic, au traitement et à la prévention des pathologies humaines. Cette activité est régie par l'ordonnance du 13 janvier 2010 (dans le cadre de la loi HPST du 21 juillet 2009).

Le LBM Anabioqual s'est ainsi engagé dans une démarche d'accréditation selon la norme NF EN ISO 15189 et dispose d'un système de management de la Qualité respectant les règles et les recommandations énoncées.

Les sites du laboratoire Anabioqual sont accrédités selon la norme ISO 15189.



Accréditation n° 8-3114

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES



<p>LBM ANABIO-BERGSON 105-107 rue Bergson 42000 Saint-Etienne Tel : 04 77 74 61 11 / 04 77 74 63 40 Fax : 04 77 93 59 41 Mail : secretaires@anabioqual.com</p>	<p>Horaires lundi au vendredi 7h00 à 18h30 samedi 8h à 12h (permanence téléphonique jusqu'à 13h)</p>	<p>Les Biologistes Camille BUFFAZ Pharmacien Biologiste Florence MARCON Pharmacien Biologiste Jean-Victor REYNAUD Pharmacien Biologiste Alice VEAUVILLE Pharmacien Biologiste</p>
<p>LBM ANABIO-CHAMBON 1 rue Michelet 42500 Le Chambon-Feugerolles Tel : 04 77 61 04 19 Fax : 04 77 61 18 58 Mail : labo.chambon-fgles@wanadoo.fr</p>	<p>Horaires lundi au vendredi 7h30 à 18h samedi 7h45 à 12h</p>	<p>Les Biologistes Charles FOISSAC Médecin Biologiste Christine BOURLET Pharmacien Biologiste</p>
<p>LBM ANABIO-CHARCOT 82 rue des Docteurs Charcot 42100 Saint-Etienne Tel : 04 77 57 05 08 Fax : 04 77 57 41 42 Mail : secretaires.charcot@anabioqual.com</p>	<p>Horaires lundi au vendredi 7h30 à 18h00 samedi 8h00 à 12h</p>	<p>Les Biologistes Vincent LANGERON Médecin Biologiste Charles FOISSAC Médecin Biologiste</p>
<p>LBM ANABIO-LA PAIX 12 rue Aristide Briand et de la Paix 42000 Saint-Etienne Tel : 04 77 33 30 12 Fax : 04 77 32 69 85 Mail : laboratoiredelapaix@gmail.com</p>	<p>Horaires lundi au vendredi 7h30 à 14h</p>	<p>Les Biologistes Christine BOURLET Pharmacien Biologiste Florence MARCON Pharmacien Biologiste</p>
<p>LBM ANABIO-LIBERATION 9 avenue de la Libération 42000 Saint-Etienne Tel : 04 77 32 93 74 Fax : 04 77 32 93 44 Mail : secretariat_labocentral@live.fr</p>	<p>Horaires lundi au vendredi 7h30 à 18h samedi 7h30 à 12h</p>	<p>Les Biologistes Florence MARCON Pharmacien Biologiste Vincent LANGERON Médecin Biologiste</p>
<p>LBM ANABIO-ROCHE 21 rue Buisson Côte Durieu 42230 Roche-la-Molière Tel : 04 77 90 02 99 Fax : 04 77 90 05 39 Mail : laboratoireanabioroche@yahoo.fr</p>	<p>Horaires lundi au vendredi 7h à 18h samedi 7h00 à 12h</p>	<p>Les Biologistes Christine BOURLET Pharmacien Biologiste Charles FOISSAC Médecin Biologiste</p>

Site internet LBM Anabioqual : www.anabioqual.com

Contexte réglementaire

Le laboratoire a mis en place un système de gestion de la qualité impliquant un respect strict des procédures de prélèvement et de transmission des échantillons biologiques conformément :

- au Décret n° 2002-660 du 30 avril 2002 relatif aux conditions de transmission des prélèvements biologiques aux laboratoires d'analyses de biologie médicale (voir en annexe)
- à l'Arrêté du 20 juin 2003 fixant la présentation de la fiche de prélèvement de biologie médicale
- à la Circulaire DGS/PS n° 97/412 du 30 mai 1997 relative à l'application du décret n° 93-345 du 15 mars 1993 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier

De ce fait, nous demandons à tous nos partenaires de tenir compte des remarques suivantes.

Identification des échantillons

Code de la santé publique Art 2112



L'identification des échantillons doit être réalisée immédiatement **APRES** le prélèvement. Elle comprend au minimum :

- NOM d'usage
- Prénom (en cas de prénom composé, transcription du prénom complet)
- Date de naissance

® En cas d'analyses en Immuno-hématologie (Groupes sanguins, RAI), renseigner en plus :

- + Nom de naissance
- + Sexe

- Date de naissance
- Nom du préleveur, date et heure de prélèvement

Autres renseignements utiles

• Téléphone (permet de joindre le patient en cas de résultat anormal, si le médecin est non joignable, et permet l'obtention de renseignements administratifs).

• Renseignements cliniques et thérapeutiques nécessaires à l'interprétation des résultats (voir p.10 Recommandations pré-analytiques spécifiques)

• En cas de RAI, communication de la date d'intervention ou d'accouchement, le cas échéant.

® **En l'absence d'ordonnance** (ordonnance à renouveler déjà transmise au laboratoire, analyse demandée en plus par le patient, ordonnance fournie plus tard...) **merci de cocher les analyses à réaliser sur la fiche de renseignements patients.**

Conseils cliniques et interprétation des résultats

Sur demande du patient, du médecin ou de l'infirmier, les biologistes peuvent être amenés à interpréter les résultats d'analyse.

Les biologistes sont également disponibles pour les médecins pour toute question concernant la prescription des analyses.



Facturation / Prise en charge

Les informations suivantes sont nécessaires :

- Ordonnance
- Renseignements tiers Payant :
 - Sécurité Sociale : code caisse, régime, centre, N° de sécurité sociale, nature de l'exonération, date fin de droits
 - Mutuelle : nom de la mutuelle, ou code préfectoral = numéro AMC, N° d'adhérent, date fin de droits

En l'absence des informations permettant la prise en charge du tiers payant, une note d'honoraire sera envoyée au patient.

Certains examens biologiques ne sont pas pris en charge par les caisses d'assurance maladie : ce sont des actes dits **Hors-Nomenclature (HN)** réalisés par le laboratoire BIOMNIS, une liste à jour des tarifs est consultable (après inscription) sur leur site internet connect.eurofins-biomnis.com (cliquer sur la case « Biologie pratique » → « Outils pratiques » → « Analyses hors nomenclature »).

Consentement écrit

Certaines analyses (en particulier génétiques) nécessitent une attestation de consultation avec le consentement du patient.

Les fiches de renseignements cliniques spécifiques sont disponibles sur le site internet : www.eurofins-biomnis.com (aller sur onglet « Services » → « Documents requis »).

Gestion des urgences

Le laboratoire a mis en place une gestion des urgences : les demandes d'examens en urgence transmis par les préleveurs externes doivent être apportés au laboratoire le plus rapidement possible (si possible, dans l'heure qui suit le prélèvement) et signalés lors du dépôt des boîtes de prélèvement.

Cf PR-INS-TOUS-03 « Gestion des urgences »

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS



Le laboratoire a défini comme prélèvements urgents les paramètres suivants : Troponine, D-Dimères, Recherche de paludisme, AES (Accident d'exposition au sang) et toutes analyses urgentes demandées par le médecin.

Analyses transmises

Le laboratoire possède une liste des analyses et des méthodes employées pour la réalisation de celles-ci.

PR-ENR-TOUS-01 « Liste des analyses » (cf en annexe)

Lorsque le prescripteur demande une analyse non réalisée par la SELAS ANABIOQUAL, l'analyse est transmise à un laboratoire spécialisé. Le patient est informé, sur son compte-rendu d'analyses, des coordonnées du laboratoire où ses analyses ont été transmises.

Délais de disponibilité des résultats

Les résultats de la majorité des analyses, transmises avant 12 heures et exécutées par le laboratoire ANABIOQUAL le jour même, sont disponibles le soir après 17 heures.

En cas d'urgence médicale, les résultats sont disponibles plus rapidement. Les secrétaires et le personnel préleveur peuvent, à votre demande, vous informer sur les délais d'obtention des résultats.

Cf PR-INS-TOUS-05 « Délais d'obtention des résultats » (en annexe)

Demande d'analyses complémentaires

En cas de demande d'analyses complémentaires sur un prélèvement transmis, merci de contacter le laboratoire.

Des analyses complémentaires pourront être ajoutées lorsque la nomenclature des actes de biologie médicale le propose et que la nature et/ou le délai de conservation des tubes le permet.

Les tubes sont conservés selon le planning établi dans le document :

PR-MO-TOUS-01 « Conservation des échantillons »

RECOMMANDATIONS PREANALYTIQUES



Selon :

- A. Szymanowicz. Recommandations pour l'accréditation des laboratoires de Biologie Médicale - Phase pré-analytique, Annales de Biologie Clinique 2010
- Recommandations laboratoire Biomnis www.eurofins-biomnis.com

Certains examens nécessitent des conditions particulières afin d'être exacts et interprétables ; il s'agit d'examens nécessitant un jeûne strict, influencés par le rythme circadien, sujets à des interférences médicamenteuses et à des variations importantes selon l'activité et la position du patient.

Une bonne application des règles permet de réduire l'incertitude de mesure due aux paramètres liés aux prélèvements et d'améliorer la fiabilité des résultats.

Examens dont la réalisation nécessite un jeûne strict

® **Rappel sur l'état de jeûne : le patient ne peut boire que de l'eau (pas de thé, de café...)**

Un délai de 12h entre la prise de sang et le dernier repas doit être respecté pour les analyses suivantes :

Acide folique	Cryoglobulines	Glycémie*
Acide folique érythrocytaire	Fer - capacité totale de fixation	Phosphore - taux de réabsorption tubulaire
Calcium*	Fer - coefficient de saturation	Triglycérides
Cholestérol – Cholestérol LDL	Fer	Vitamine B12

*un jeûne > 8h peut être accepté

Entre 10 et 12h, le prélèvement sera accepté mais ce non-respect sera mentionné sur le compte-rendu

Pour les analyses effectuées par le laboratoire BIOMNIS, une liste est disponible (après inscription) sur leur site internet connect.eurofins-biomnis.com (cliquer sur la case « Biologie pratique » → « Outils pratiques » → « Prélèvements à effectuer sur patient à jeun »).

RECOMMANDATIONS PREANALYTIQUES



Rythme circadien

Il existe pour ces paramètres biologiques ci-dessous un rythme circadien (pour la plupart une concentration maximale le matin), d'une amplitude suffisamment importante pour avoir une influence significative sur l'interprétation clinique :

Périodes de prélèvement à respecter	Paramètres
Entre 7h et 9h	Cortisol
Entre 8h et 12h	Prolactine (chez un sujet non stressé, reposé)
Avant 12h	PTH (parathormone)

Pour les analyses effectuées par le laboratoire BIOMNIS, une liste est disponible (après inscription) sur leur site internet connect.eurofins-biomnis.com (cliquer sur la case « Biologie pratique » → « Outils pratiques » → « Paramètres variant selon un rythme circadien »).

Examens soumis à interférences médicamenteuses et/ou alimentaires

Pour tout **dosage de médicaments**, conformément à la nomenclature des actes de biologie médicale, **le préleveur doit obligatoirement fournir** :

- la date et l'heure du prélèvement, la date et l'heure de la dernière prise, le nom du médicament
- l'âge, la taille, le poids du sujet lorsque cela est possible
- les raisons de la prescription : recherche d'efficacité et/ou de toxicité
- la date de début du traitement et/ou de l'éventuelle modification de la posologie

RECOMMANDATIONS PREANALYTIQUES



® **Pour les dosages de médicaments, proscrire les tubes avec séparateur (tube gel bouchon jaune et tube gel bouchon vert clair).**

Certains paramètres peuvent être modifiés physiologiquement par un traitement ou un régime alimentaire (ex : Acide 5 hydroxy indol acétique -5 HIA, Acide homovanilique (urines), Acide vanylmandélique (urines), Aldostérone, Anticoagulant circulant, Antithrombine III, Catécholamines et deriv méthoxylés sanguins, Catécholamines et deriv méthoxylés urinaires...).

Les informations sont disponibles sur le site www.eurofins-biomnis.com (aller sur l'onglet « Service » → « Référentiel des examens de Biologie Médicale »)

Transmission des prélèvements

Certains prélèvements ne peuvent être effectués qu'au laboratoire :

- ils doivent être préparés rapidement (congélation, centrifugation, défécation)
- ou les analyses associées doivent être exécutées rapidement.

Analyses sensibles réalisées sur le plateau technique Anabio-Bergson

Certains paramètres doivent être conservés à l'abri de la lumière et/ou à une température spécifique et/ou réalisés dans un laps de temps défini :

Analyse	Délai de conservation	Température de conservation avant analyse	Conservation à l'abri de la lumière
Bilirubine	-	-	OUI
Cyto seule sans conservateur	< 2 heures	A température ambiante	-
	< 12 heures	Entre 2 et 8°C	
BU sans conservateur	< 2 heures	A température ambiante	-
	< 24 heures	Entre 2 et 8°C	
Ddimères	< 24 heures	-	-
FIB	< 9 heures	-	-
Folates sériques	-	-	OUI

RECOMMANDATIONS PREANALYTIQUES



Analyse	Délai de conservation	Température de conservation avant analyse	Conservation à l'abri de la lumière
Glucose urinaire	< 6 heures	A température ambiante	-
	< 24 heures	Entre 2 et 8°C	
NFP	< 6 heures	A température ambiante	-
	Entre 6 et 24 heures	A température ambiante → VGM et CCMH non rendus	
		Entre 2 et 8°C	
Phosphore urinaire	-	Entre 2 et 8°C (tout au long du recueil)	-
Potassium	< 5 heures	A température ambiante	-
Potassium urinaire	-	Entre 2 et 8°C (tout au long du recueil)	-
Prélèvement de Selles (COPRO, PARA, TOXCLO...)	< 4 heures	A température ambiante	
	< 24 heures	Entre 2 et 8°C	
Protéines urinaires	-	Entre 2 et 8°C (tout au long du recueil)	-
Sodium urinaire	-	Entre 2 et 8°C (tout au long du recueil)	-
TCA	< 5 heures	-	-
TP INR	< 9 heures	-	-

RECOMMANDATIONS PREANALYTIQUES



Analyses sensibles transmises au laboratoire BIOMNIS

- **Prélèvement à domicile déconseillé : Analyses à congeler dans l'heure**

Pour les analyses effectuées par le laboratoire BIOMNIS, une liste est disponible (après inscription) sur leur site internet connect.eurofins-biomnis.com (cliquer sur la case « Biologie pratique » → « Outils pratiques » → « Prélèvements à congeler dans l'heure »).

- **Analyses à congeler dans les 4 heures**

Pour les analyses effectuées par le laboratoire BIOMNIS, une liste est disponible (après inscription) sur leur site internet connect.eurofins-biomnis.com (cliquer sur la case « Biologie pratique » → « Outils pratiques » → « Prélèvements à congeler dans les 4 heures »).

TRANSPORT



® **Les infirmiers libéraux sont responsables de la conformité du transport des échantillons qu'ils déposent au laboratoire (délai de conservation, température et respect du triple emballage).**

Transport des analyses

Le transport des prélèvements doit respecter la réglementation relative aux matières dangereuses (arrêté ADR). Les échantillons de diagnostic appartiennent à la catégorie B et doivent par conséquent être transportés selon l'instruction P650 (triple emballage) :

<p>Un récipient primaire (étanche) résistant à une pression de 95 kPa</p>			<p>Un matériau absorbant doit être placé entre le ou les récipients primaires et l'emballage secondaire</p>
<p>Un emballage secondaire (étanche)</p>			<p>Un des deux emballages (secondaire ou extérieur) doit être rigide.</p>
<p>Un emballage extérieur</p>			<p>La face extérieure de l'emballage tertiaire doit obligatoirement mentionner : « MATIERES BIOLOGIQUES CATEGORIE B  »</p>



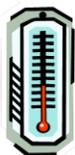
Délais d'acheminement



Les prélèvements doivent être transportés **verticalement** (ce qui limite l'agitation) et **acheminés rapidement** au laboratoire.

® **Si les délais de transmission sont dépassés, les prélèvements seront refusés.**

Température



La échantillons doivent être transportés à une température comprise entre 15°C et 25°C (sauf exigences spécifiques indiquées p. 13 de ce manuel)



Dans un véhicule, à l'arrêt, exposé à une température de 24°C, la température passe de 22°C à 46°C en 30 minutes !

MODALITES DE PRELEVEMENT



Ordre de remplissage des tubes

Ponction franche

1	2		3		4	5
Tube citrate Bouchon bleu	Tube sec avec séparateur (SST) Bouchon jaune	Tube sec Bouchon rouge	Tube hépariné avec séparateur (PST) Bouchon vert clair	Tube hépariné Bouchon vert foncé	Tube EDTA Bouchon violet	Tube fluoré Bouchon gris
						

Le préleveur respectera l'ordre de remplissage des tubes et veillera au bon respect du rapport sang/anticoagulant (principalement pour les tubes citratés).

Unités à ailette et coagulation

Les aiguilles à ailettes de type « épicroânienne » peuvent être utilisées pour la coagulation à condition de purger le circuit au moyen d'un tube fourni, sur demande, par le laboratoire.

1	2
Tube de purge Bouchon rouge transparent ® Ne jamais utiliser un tube autre que le tube de purge.	Tube citrate Bouchon bleu
	

MODALITES DE PRELEVEMENT



RECOMMANDATIONS



Veiller à ne pas utiliser de tubes périmés.



® **Tout prélèvement effectué sur du matériel périmé sera systématiquement refusé.**



Remplissage des tubes :

- respecter le ratio anticoagulant/échantillon en particulier pour le tube citraté
- Déserrer le garrot après la mise en place du 1^{er} tube
- Homogénéiser le contenu des tubes par 8 à 10 retournements lents des tubes après prélèvement



® **Ne jamais compléter un tube par le contenu d'un autre et signaler au laboratoire tout incident lors du prélèvement**

Choix des tubes en fonction des analyses prescrites

Pour les analyses réalisées au laboratoire, les tubes à utiliser sont mentionnés sur les feuilles de renseignements accompagnant chaque boîte de prélèvement (cf aperçu du document p.6).

Cf PRI-ENR-TOUS-02 « Fiche de renseignements patients »

MODALITES DE PRELEVEMENT



Cas particulier des analyses transmises au Laboratoire d'Analyses Spécialisées (Biomnis)

Se renseigner auprès du laboratoire ou sur le site www.eurofins-biomnis.com (aller sur l'onglet « Service » → « Référentiel des examens de Biologie Médicale »)

® Il existe également une application Biomnis téléchargeable sur Iphone, Android et Blackberry.

Matériel fourni par le laboratoire

Le laboratoire Anabioqual met à votre disposition le matériel suivant :

- Boîtes de prélèvement
- Fiche de renseignements patient (prélèvement sanguin, ECBU, copro/para, hémocultures)
- Aiguilles
- Tulipes
- Tubes de prélèvement sous vide : conditionnements standards (5 ou 7 ml) et pédiatriques (2ml)
- Flacons pour recueil urinaire et coproculture/parasitologie : faire compléter par le patient la fiche de renseignements cliniques
- Tubes avec conservateur pour ECBU
- Récipients pour recueil des urines de 24h et recueil pour compte d'Addis
- Ecouvillons avec milieu de transport pour examen bactériologique : Compléter la fiche de renseignements cliniques
- Milieux à hémoculture : Compléter la fiche de renseignements cliniques

MODALITES DE PRELEVEMENT



Prélèvements particuliers

Examen cyto bactériologique des urines (ECBU) et cytologie urinaire seule

(remic 6^{ème} édition 2018)



- Se laver soigneusement les mains
- Faire une toilette soignée grâce à la lingette imprégnée de solution antiseptique
- Uriner le premier jet dans les WC
- Uriner ensuite dans le flacon et le refermer soigneusement
- Identifier le flacon et renseigner la feuille jointe avec le flacon **PRI-ENR-TOUS-06 « Demande de renseignements pour ECBU et cytologie urinaire »**



- Mélanger le flacon par retournements
- Percuter le tube avec conservateur
- Identifier le tube

® **Ne pas mettre le tube avec conservateur au réfrigérateur (conservation à température ambiante jusqu'à 24h pour les ECBU et 12h pour les cytologies urinaires).**

En l'absence de conservateur, les urines se conservent 24h entre 2 et 8°C pour les ECBU et 12h entre 2 et 8°C pour les cytologies urinaires.

® **Conservation à température ambiante très courte (<2h)**

(cf PR-MO-TOUS-01 « Conservation des échantillons »)

Le sac collecteur pour les enfants



- Nettoyer soigneusement la peau à l'eau et au savon, puis désinfecter la peau et les organes génitaux externes avec une lingette antiseptique ou au Dakin dilué. Bien sécher.
- Détacher et jeter la découpe centrale de la poche et retirer le revêtement qui protège l'adhésif.
- Appliquer en massant pour garantir une bonne adhérence.
- ® **Ne pas dépasser 30 minutes de pose du sac collecteur (Remic, 6^{ème} édition 2018).**
- Pour enlever la poche, soulever un coin et détacher doucement.

MODALITES DE PRELEVEMENT



- Pour assurer l'étanchéité coller l'adhésif face contre face ; renforcer éventuellement avec un sparadrap. Éviter le transfert de l'urine dans un autre flacon. La poche doit être acheminée au laboratoire dans les plus brefs délais.

® **Les urines se conservent 24h entre 2 et 8°C pour les ECBU et 12h entre 2 et 8°C pour les cytologies urinaires.**

® **Conservation à température ambiante très courte (<2h)**
(cf PR-MO-TOUS-01 « Conservation des échantillons »)

Le sondage à demeure (SAD)

® **Précaution de base : Respectez impérativement le système clos.**

Il est recommandé d'effectuer le prélèvement au moment du changement de la sonde.

Les sondes présentent un site de prélèvement sous forme d'une pastille :

- Clamper sous le site de prélèvement.
- Attendre
- Désinfecter le site de prélèvement
- Récupérer l'urine fraîche fraîchement émise à la seringue dans le flacon stérile.

® **Les urines se conservent 24h entre 2 et 8°C pour les ECBU et 12h entre 2 et 8°C pour les cytologies urinaires.**

® **Conservation à température ambiante très courte (<2h)**
(cf PR-MO-TOUS-01 « Conservation des échantillons »)

Le sondage pour ECBU

Respecter les règles d'asepsie (gants et compresses stériles, champ...).

- Utiliser une sonde courte à extrémité arrondie.
- Recueillir l'urine en milieu de jet.
- Enlever la sonde.

® **Les urines se conservent 24h entre 2 et 8°C pour les ECBU et 12h entre 2 et 8°C pour les cytologies urinaires.**

® **Conservation à température ambiante très courte (<2h)**
(cf PR-MO-TOUS-01 « Conservation des échantillons »)

MODALITES DE PRELEVEMENT



Compte d'Addis



- 3 heures avant le lever habituel, le patient doit vider sa vessie dans les toilettes
- Boire un grand verre d'eau (1/4 l), se recoucher et rester allongé au repos pendant 3 heures
- Après ces 3 heures, uriner complètement dans le bocal, noter le nom et le prénom du patient sur l'étiquette et rapporter les urines au laboratoire.

® **Les urines se conservent 12h entre 2 et 8°C pour les cytologies urinaires.**

® **Conservation à température ambiante très courte (<2h)**
(cf REMIC 6ième édition 2018)

Urines de 24 heures



- Au réveil, uriner dans les toilettes et noter l'heure qui sera le départ du recueil sur l'étiquette du flacon.
- Pendant les 24 heures suivantes, recueillir la totalité des urines dans le flacon jusqu'à l'heure indiquée la veille. Conserver les urines au frais entre chaque recueil.
- Rapporter la totalité des urines au laboratoire le plus rapidement possible (dans la journée)
- Durant le recueil, les urines doivent être conservées entre 2 et 8°C

Recherche d'albumine et sucre



Analyse effectuée sur urines **sans conservateur**.

® **L'urine peut être conservé au réfrigérateur (entre 2 et 8°C) au maximum 24 heures et jusqu'à 6h à température ambiante.**

(cf PR-MO-TOUS-01 « Conservation des échantillons »)

MODALITES DE PRELEVEMENT



Recherche de microalbuminurie



Microalbumine sur urines de 24 heures : dosage de microalbumine seule, conservation entre 2 et 8°C et à rapporter le plus rapidement possible au laboratoire (dans la journée)



Microalbumine sur échantillon : s'accompagne obligatoirement d'un dosage de créatinurie et calcul du rapport MICA/CREUR

Prélèvement urétral

Pour tous les prélèvements urétraux, une fiche de renseignements complétée doit être transmise avec le prélèvement :

PRI-ENR-TOUS-21 « Fiche de renseignements pour prélèvements bactériologiques »

(REMIC 6^{ième} édition 2018)

Ⓡ **Le patient ne doit pas uriner dans les 2 heures précédant le prélèvement.**

- Prélever avec 2 écouvillons fins avec milieux de transport au niveau du méat
- S'il n'y a pas ou peu d'écoulement, recueillir le 1er jet d'urines.

Ⓡ **Conservation 24h à température ambiante ou entre 2 et 8°C jusqu'à l'ensemencement**

- Pour la recherche de chlamydiae* et de mycoplasme* : introduire un écouvillon fin dans l'urètre de 1 à 2 cm en effectuant 3 ou 4 rotations pour recueillir le maximum de cellules.

**Les écouvillons pour recherche de chlamydiae et herpes sont déchargés dans les milieux spécifiques fournis par le laboratoire Biomnis.*

Ⓡ **Pour les prélèvements urétraux, lorsque les conditions ne sont pas respectées, le biologiste prend la décision de pratiquer ou non le prélèvement suivant le contexte clinique.**

Prélèvement bactériologique vaginal ou cervico-vaginal

Pour tous les prélèvements vaginaux, une fiche de renseignements complétée doit être transmise avec le prélèvement :

PRI-ENR-TOUS-21 « Fiche de renseignements pour prélèvements bactériologiques »

MODALITES DE PRELEVEMENT



(remic 6^{ième} édition 2018)

La patiente devra éviter toute toilette intime, tout traitement local (crème, gels, savons...) ainsi que tout rapport sexuel dans les 24 heures précédant l'examen.

Il est déconseillé de prélever pendant la période menstruelle car la flore est modifiée (sauf avis contraire du prescripteur).

Le prélèvement doit être réalisé avant ou à distance de tout traitement antibiotique (> 15 jours pour les chlamydiae, > 5 jours pour les germes banals).

Noter sur la fiche d'envoi les renseignements cliniques obtenus après interrogatoire.

Après mise en place, si nécessaire, d'un spéculum à usage unique, prélever en fonction du tableau suivant :

Germes recherchés	Site de prélèvement	Nombre d'écouvillons
Streptococcus agalactiae = Streptocoque B (femmes enceintes)	Tiers vaginal inférieur (<i>spéculum non recommandé</i>)	 1 écouvillon avec milieu de transport remis le plus vite possible après le prélèvement (<i>conservation 24h à température ambiante ou entre 2 et 8°C jusqu'à l'ensemencement</i>)
Germes banals et germes exigeants	Cul de sac vaginal postérieur	 1 écouvillon avec milieu de transport remis le plus vite possible après le prélèvement (<i>conservation 24h à température ambiante ou entre 2 et 8°C jusqu'à l'ensemencement</i>)
Mycoplasme	Cervico-vaginal	1 écouvillon sans milieu de transport à décharger dans les 2h dans le réactif R1 disponible sur tous les sites ANABIOQUAL
Chlamydiae*	Endocol	1 écouvillon sans milieu de transport remis le plus vite possible après le prélèvement
Herpes*	Vulvo vaginal	1 écouvillon sans milieu de transport remis le plus vite possible après le prélèvement

*Les écouvillons pour recherche de chlamydiae et herpes sont déchargés dans les milieux spécifiques fournis par le laboratoire Biomnis.

MODALITES DE PRELEVEMENT



® Pour les prélèvements vaginaux, lorsque les conditions ne sont pas respectées, le biologiste prend la décision de pratiquer ou non le prélèvement suivant le contexte clinique.

Autres prélèvements microbiologiques

® Pour tous les prélèvements microbiologiques, une fiche de renseignements complétée doit être transmise avec le prélèvement :
PRI-ENR-TOUS-21 « Fiche de renseignements pour prélèvements bactériologiques »

(Remic, 6^{ième} édition 2018)

Nature du prélèvement	Mode de prélèvement	Conduite à tenir
Coproculture	<p>Ne jamais récupérer les selles dans les toilettes mais les recueillir dans un récipient propre (nettoyage à l'eau savonneuse ou à l'eau de javel) et transférer ensuite les selles à l'aide de la spatule dans le flacon stérile</p> <p>Recueillir au minimum 3 noix de préférence sur selles non moulées et/ou éléments anormaux (mucus, sang, pus)</p> <p>Les préconisations pour les recherches de Rotavirus et Adénovirus sont les mêmes que pour les coprocultures</p>	 <ul style="list-style-type: none"> • Echantillon recueilli sur flacon stérile ou couche fermée dans un sac plastique • Conservation 4h à température ambiante • Conservation 24h entre 2 et 8°C <p><i>Cf. PRI-INS-TOUS-07 « Traitement des coprocultures / parasitologies des selles : phase pré-analytique »</i></p>
	Ecouvillonnage rectal	Réalisé seulement au laboratoire et sur prescription médicale explicite

MODALITES DE PRELEVEMENT



Nature du prélèvement	Mode de prélèvement	Conduite à tenir
	Recherche de Toxine A et B du Clostridium difficile	 <ul style="list-style-type: none"> Echantillon recueilli sur flacon stérile ou couche fermée dans un sac plastique Conservation 4h à température ambiante Conservation 24h entre 2 et 8°C
Parasitologie des selles	<p>Ne jamais récupérer les selles dans les toilettes mais les recueillir dans un récipient propre (nettoyage à l'eau savonneuse ou à l'eau de javel) et transférer ensuite les selles à l'aide de la spatule dans le flacon stérile.</p> <p>Recueillir au minimum 3 noix de préférence sur selles non moulées et/ou éléments anormaux (mucus, sang, pus).</p>	 <ul style="list-style-type: none"> Echantillon recueilli sur flacon stérile ou couche fermée dans un sac plastique Conservation 4h à température ambiante Conservation 24h entre 2 et 8°C <p><i>Cf. PRI-INS-TOUS-07 « Traitement des coprocultures / parasitologies des selles : phase pré-analytique »</i></p>
	Ecouvillonnage rectal	Réalisé seulement au laboratoire et sur prescription médicale explicite
	Pour la recherche d'amibes	 <p>Echantillon recueilli sur flacon stérile</p> <p>Le recueil se fera exclusivement au laboratoire Anabio-Bergson (domicile interdit) et sur prescription médicale explicite. Analyse à réaliser dans les 30 mn suivant le prélèvement.</p>

MODALITES DE PRELEVEMENT



Nature du prélèvement	Mode de prélèvement	Conduite à tenir
Crachats (expectoration)	Pour éviter la contamination des crachats par la salive effectuer le recueil le matin au réveil, lors d'un effort de toux.	 Flacon stérile Conservation 2h à température ambiante ou 24h entre 2 et 8°C
Gorge	<ul style="list-style-type: none"> • Prélever avant antibiothérapie. Dégager la cavité buccale à l'aide d'un abaisse langue, éviter de toucher la langue, la luette et la paroi postérieure du pharynx • Prélever sur les amygdales, au niveau des zones inflammatoires ou nécrotiques, à la périphérie des fausses membranes (diphthérie) • En cas de suspicion d'Angine de Vincent, les amygdales sont gonflées et purulentes. Le prélèvement doit être effectué dans les cryptes des amygdales. • En cas de recherche de Candida, le prélèvement s'effectue au niveau de la langue, du palais et de la face interne des joues 	 1 écouvillon avec milieu de transport (conservation 24h à température ambiante ou entre 2 et 8°C) ® Si prélèvement sur un nourrisson (< 18 mois), utiliser un écouvillons mini (bouchon orange)
Liquide de ponction	Ponction	Le délai de transport optimal des prélèvements sans milieu de transport est de moins de 4h à température ambiante
Nez	Écouvillonnage des 2 narines avec le même écouvillon.	 1 écouvillon avec milieu de transport remis le plus vite possible après le prélèvement (conservation 24h à température ambiante ou entre 2 et 8°C)
Oeil	Recueil des sécrétions par frottis conjonctival et du pus dans l'angle interne de l'œil à l'aide d'un écouvillon	
Oreille	Recueil des sécrétions au niveau du conduit auditif externe	

MODALITES DE PRELEVEMENT



Nature du prélèvement	Mode de prélèvement	Conduite à tenir
<p>Plaies cutanées superficielles, pus profond, écoulement...</p>	<p>Prendre les précautions d'asepsie pour éviter de contaminer le prélèvement par les bactéries commensales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prélever à l'aide d'écouvillons sur toute la surface de la lésion • Noter la prise éventuelle d'antibiotiques 	 <ul style="list-style-type: none"> • Si lésion superficielle : 1 écouvillon avec milieu de transport (conservation 24h à température ambiante ou entre 2 et 8°C) • Si abcès fermé : désinfection et prélèvement à la seringue avec une fine aiguille stérile.
<p>Recherche de dermatophytes : ongles, cheveux, squames</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prélever de préférence à la périphérie des lésions, des squames à l'aide d'un scalpel ou d'une curette. • En cas de teigne, épiler les cheveux susceptibles d'être atteints. • Pour les ongles, couper avec la pince à ongle toute la partie de l'ongle atteinte, gratter à la limite de la zone saine avec un vaccinostyle ou une curette • En cas de lésion suintante, écouvillonner le pus et gratter le plancher de la lésion • Le prélèvement doit être effectué à distance de tout traitement antifongique local ou général. Les délais recommandés sont d'au moins 10j d'arrêt pour les topiques (hors solution filmogène) et de 3 mois pour les solutions filmogènes où le traitement <i>per os</i> par terbinafine 	 <p>Pots stériles Vaccinostyle ou curette</p> <p>(conservation 24h à température ambiante)</p>

MODALITES DE PRELEVEMENT



Nature du prélèvement	Mode de prélèvement	Conduite à tenir
Spermoculture	Prélèvement réalisé uniquement au laboratoire Anabio-Bergson par masturbation après abstinence de 2 à 5j et immédiatement après miction <i>cf PSI-INS-TOUS-03 « Recueil de sperme »</i>	 Pot stérile (conservation < 2h à température ambiante jusqu'à l'ensemencement)

Le préleveur respectera les précautions standard, en particulier les règles de soins et d'hygiène.

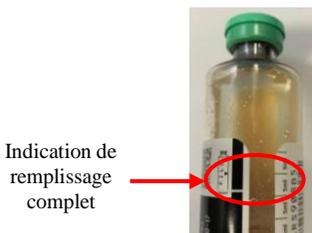
Prélèvements pour hémoculture

(Remic, 6^{ième} édition 2018)

Pour le diagnostic d'une bactériémie, il est nécessaire de réaliser un prélèvement sanguin afin de recueillir une quantité suffisante de sang pour la mise en culture. Ce prélèvement doit être réalisé au moment opportun lors notamment de signes cliniques tels que fièvre, frisson, etc, mais également sans signes particuliers sur demande du médecin, et ou décision du biologiste.

Les signes cliniques principaux sont : hypo/hyperthermie, frissons et marbrures.

Volumes de sang nécessaire



- 1 graduation = 5 mL environ
- Adultes : Prélever 10 mL par flacon (remplir jusqu'au trait d'indication)
- Enfants ou personne de faible poids (< 40 kg) : Prélever 5 mL par flacon (une graduation)

®

MODALITES DE PRELEVEMENT



- Enfants <14kg = Hémoculture pédiatrique : Utiliser les flacons à bouchon jaune (milieu aérobie). Adapter le volume prélevé au poids de l'enfant (cf. tableau ci-dessous).



Poids de l'enfant (kg)	Volumes de sang (mL)					
	Paire flacon 1		Paire flacon 2		Paire flacon 3	
	Aérobie	Anaérobie	Aérobie	Anaérobie	Aérobie	Anaérobie
< 1	0,5 à 2	/	/	/	® /	® /
1,1 à 2	1,5 à 4,5	/	/	/	® /	® /
2,1 à 3,9	3 à 6	/	/	/	® /	® /
4 à 7,9	6	/	/	/	® /	® /
8 à 13,9	4 à 5	/	4 à 5	/	® /	® /

Remplissage

- Ne pas dépasser le niveau de remplissage optimal (trait indicateur) : risque de faux positif si sur-remplissage
- Toujours commencer par le flacon aérobie (permet de purger l'air de la tubulure du système de prélèvement)

Bouchon vert : Flacon Aérobie (AER)



Bouchon orange : Flacon Anaérobie (ANA)

- Si prélèvement unique : prélever dans l'ordre : AER 1, ANA 1; puis AER 2, ANA 2; et éventuellement AER 3, ANA 3
- Tenir le flacon verticalement lors du remplissage pour maîtriser le volume attendu et placer le flacon plus bas que le bras du patient

Méthode de prélèvement

- Recueil des renseignements cliniques sur la feuille de prélèvement.
- **® Bien indiquer la température, les signes cliniques, suspicion d'endocardite infectieuse, les traitements antibiotiques en cours...**
- Retirer les opercules des flacons et placer une compresse imbibée d'antiseptique (alcool) sur chaque bouchon des flacons à prélever
- Désinfection des mains avec Solution hydro-alcoolique
- Repérer le point de ponction
- Mettre gants, masque
- Placer le garrot

MODALITES DE PRELEVEMENT



- Asepsie rigoureuse de la zone de ponction en 4 temps :
 - Savonnage de la zone de prélèvement (Bétadine rouge)
 - Rincage avec eau stérile
 - séchage
 - antiseptique (Bétadine jaune)
- Réaliser la ponction à l'aide d'une épicroanienne afin de tenir le flacon verticalement et d'une tulipe adaptée aux flacons d'hémocultures Biomérieux
- Terminer le prélèvement comme dans le cadre d'un prélèvement sanguin « classique »

® **Identifier les flacons manuscritement ou à l'aide de l'étiquette patient. Ne pas coller l'étiquette patient sur l'étiquette code-barres du flacon**

Transport

Un acheminement sans délai au laboratoire permet une mise en incubation rapide (dans l'automate) pour une détection précoce des bactériémies.

® **Ne pas placer les flacons « au chaud » (étuve, radiateur...) avant la transmission au laboratoire.**

Le délai de conservation des flacons à température ambiante est de 24 heures, mais idéalement les flacons doivent être incubés dans les 12h.

Prélèvements pour dépistage du SARS-COV-2 par PCR

Pour réaliser un dépistage du SARS-COV-2 par PCR il est nécessaire d'effectuer un prélèvement rhinopharyngé.

Le kit de prélèvement rhinopharyngé pour le dépistage du SARS-COV-2 par PCR contient :



- Un écouvillon nasal floqué GONDONG (1)
- Un tube de stabilisation des virus GREINER (2)
- Une fiche de renseignements **PRI-ENR-TOUS-23 « Fiche de renseignements dépistage par PCR du Covid19 » (3)**

MODALITES DE PRELEVEMENT



Equipement de protection individuel

Pour la réalisation du prélèvement, le préleveur respecte les précautions d'hygiène recommandées pour la prise en charge d'un patient, complétées par des précautions complémentaires dues à la contagiosité du virus.

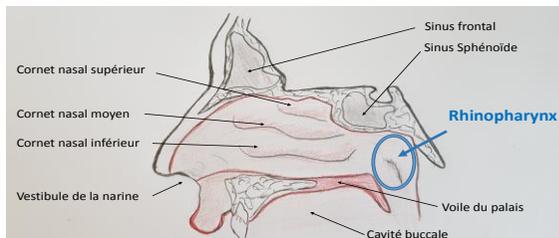
Le préleveur doit porter :

- Un masque FFP2,
- Une sur-blouse
- Des gants à usage unique
- Une charlotte
- Des lunettes de protection

Le patient doit porter un masque chirurgical (à minima)

Méthode de prélèvement

- Recueil des renseignements cliniques sur la feuille de renseignements *PRI-ENR-TOUS-23 « Fiche de renseignements dépistage par PCR du Covid19 »*
- Le patient doit garder la tête droite
- Demander au patient de baisser son masque sous le nez (en gardant la bouche couverte)
- Introduire délicatement l'écouvillon en suivant le plancher de la fosse nasale jusqu'à buter contre la paroi postérieure du rhinopharynx



- Effectuer quelques mouvements de rotation puis retirer l'écouvillon
- Introduire l'écouvillon dans le tube de stabilisation des virus jusqu'à ce que le point de rupture marqué soit au niveau de l'ouverture du tube
- Casser l'écouvillon dans le tube et jeter la partie supérieure de l'écouvillon dans un container DASRI

MODALITES DE PRELEVEMENT



- Reboucher le tube de stabilisation des virus
- Identifier le tube avec les informations du patient

® **Conservation 72h maximum entre 2 et 8°C**

Prélèvements pour dépistage Grippe

Pour le diagnostic de la grippe, il est nécessaire de réaliser un écouvillonnage rhino-pharyngé. Il doit être précoce, dès l'apparition des premiers signes cliniques, idéalement dans les 48 heures.

Le recueil des mucosités se fait soit à l'aide d'un écouvillon souple en alginate de calcium ou en dacron, introduit par la narine jusqu'à la fosse nasale postérieure. Les autres méthodes de recueil sont à déconseiller car elles donnent des résultats très inférieurs.

Tous les milieux suivants pourrait être utilisé : Eswab, milieu Amies modifié, Stuart, Amies, BE=Artel ViraTrans, BD Universal Support, M4, M4-RT, M5, M6...

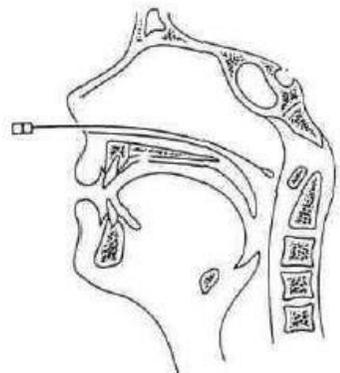
Milieux utilisés au LBM : Eswab Copan (soit bouchon « rose » ou pour enfant bouchon « orange »), Remel M4-RT.

Méthode de recueil : Prélèvement rhinopharyngé : faire environ une dizaine de tours pour avoir un temps de contact de 10 à 30 secondes.

Pour EHPAD : Prélever 1 écouvillon M4-RT
Cf [PR-DOC-TOUS-04 « EHPAD : Prévention et contrôle de la grippe »](#)

Pour patient direct : Demander au patient si il souhaite la confirmation au CHU en cas de résultat négatif :

- Si oui → Prélever 1 écouvillon M4-RT
- Si non → Prélever 1 écouvillon Eswab



® **Conservation 1h à température ambiante ou 72h entre 2 et 8°C**

MODALITES DE PRELEVEMENT



Le LBM ANABIOQUAL réalise un test rapide d'orientation diagnostique (TROD). En cas de résultat négatif, et après l'accord du patient, un test de confirmation sera demandé au CHU (analyse hors-nomenclature).

® **Pour les résidences, un test de confirmation est demandé au CHU de Saint-Etienne pour TOUS les résultats négatifs.**

Recherche de sang dans les selles

® **Recherche à réaliser sur 3 selles différentes, espacées dans le temps, avec 1 dispositif pour chaque selle.**

- Pas de régime particulier avant de faire le test
- Ne pas réaliser le test durant les règles ou en présence d'hémorroïdes
- Ne pas contaminer l'échantillon avec de l'urine
- Recueillir les selles dans un récipient propre et sec

1	2	3	4
			
Dévisser et prendre le capuchon vert (ne pas dévisser le capuchon blanc)	Passer plusieurs fois le bâtonnet dans les selles (en au moins 6pts différents), dans le sens de la longueur et dans le sens de la largeur. Collecter la quantité nécessaire pour recouvrir les rainures du système de recueil	Refermer le capuchon vert et agiter vigoureusement ; transmettre le flacon au laboratoire ® Conservation 15 jours à température ambiante ou 30 jours entre 2 et 8°C	Inscrire sur l'étiquette, le nom, le prénom et la date de naissance du patient

Scotch test (recherche d'œufs d'oxyures)

A effectuer au lever, avant la toilette et les premières selles :

- Décoller le scotch de son support
- Appliquer l'adhésif sur les plis de la marge anale et le maintenir en appuyant quelques secondes

MODALITES DE PRELEVEMENT



- Retirer le scotch et l'étaler sur la lame support
- Identifier le prélèvement

Tests de tolérance au glucose

Glycémie à jeun et postprandiale :

- Réaliser le prélèvement sur un tube fluoré lorsque le patient est à jeun
- Réaliser un deuxième prélèvement 1h30 à 2 heures après le début d'un déjeuner ou d'un petit déjeuner riche en sucre

Hyperglycémie provoquée :

- Réaliser le prélèvement à jeun
- Le patient ingère la quantité de glucose prescrite par le médecin. En absence de prescription donner au patient 75g de glucose
- Réaliser à nouveau un prélèvement selon la prescription médicale ou les modalités du laboratoire après 60 et 120 minutes
- Noter les heures des prélèvements sur les tubes
- Il peut être demandé de faire en même temps un dosage d'insuline :
Prélever aux mêmes temps que précédemment

Test d'O' Sullivan :

- Le patient ingère 50g de glucose
- Réaliser le prélèvement sur un tube fluoré après 60 minutes, le patient étant resté au repos dans l'intervalle de temps, (inutile d'être à jeun, sauf précision contraire sur l'ordonnance)

Prolactine poolée

Effectuer 2 prises de sang à 20 minutes d'intervalle.

Helikit® ou Test respiratoire à l'urée

Réaliser l'examen chez le sujet à jeun au minimum 6h (sans boire, ni manger, ni fumer), au repos :

- Dissoudre l'acide citrique dans 200 ml d'eau. Faire boire la moitié (100 ml) de la solution.

MODALITES DE PRELEVEMENT



- Effectuer le premier prélèvement d'air expiré (T0), une condensation doit apparaître dans le fond du tube.
- Dissoudre l'urée 13C dans les 100 ml de solution restante et les faire boire en totalité en déclenchant le chronomètre (T0).
- Effectuer le 2ème prélèvement d'air expiré après 30 minutes (T30).

® **Trois classes de médicaments sont à proscrire avant le test dans différents délais**

-Antibiotiques : à arrêter au **minimum 4 semaines** avant le test

-Inhibiteurs de la pompe à protons : à arrêter au **min. 2 semaines** avant le test :
Omezaprole (Mopral®, Zoltum®) Esomeprazole (Inexium®)
Pantaprazole (Inipomp®, Eupantol®) Rabeprazole (Pariet®)
Lansoprazole (Lanzor®, Ogast®)

-Antiacides et pansements gastro-intestinaux : à arrêter au **minimum 24 heures** avant le test :

Acridine®	Marga®	Riopan®
Actapulgate®	Moxydar®	Rocgel®
Bedelix®	Neutroses®	Siligaz®
Bolinan®	Pepsane®	Smecta®
Gastropax®	Phosphalugel®	Xolaam®
Kaomuth®	Polysilane®	
Maalox®	Rennie®	

Ref : Protocole K35P- mars 2018, Eurofins-Biomnis



® **Le préleveur à domicile est responsable de l'élimination des déchets liés à l'activité de soins.**

L'élimination des Déchets issus d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) est soumise à la réglementation :

- Arrêté du 24 novembre 2003 définissant les conditionnements en fonction de la caractérisation des déchets
- Article R.1335-6 du code de la santé publique précisant les règles d'étiquetage et de marquage des conditionnements
- Arrêté du 7 septembre 1990 indiquant les conditions et délais d'évacuation des déchets

Dès la production des déchets, un tri doit être effectué selon la réglementation et pour des raisons de sécurité.

Les DASRI ne doivent en aucun cas être mélangés et jetés avec les ordures ménagères.

- « Les déchets souillés perforants » doivent être recueillis dans des boîtes à aiguilles ou mini collecteurs de type NFX30-500.

® **Les aiguilles ne doivent jamais être re-capuchonnées.**



- « Les déchets souillés mous » doivent être recueillis dans des sacs plastiques (NFX30-501) ou des cartons avec sacs de couleur jaune (NFX30-507) avec un marquage

indiquant qu'il y a un risque biologique. L'identification du producteur doit être inscrite sur l'emballage.

L'enlèvement des déchets est également réglementé et doit se faire par le biais d'un organisme spécialisé.

® **Ne pas utiliser les boîtes de prélèvement comme poubelle pour la sécurité de notre personnel (aiguilles usagées ou tubes non conformes)**

NON-CONFORMITES



Problèmes rencontrés	Risques	Décision du laboratoire
CRITERES D'ACCEPTATION : au Secrétariat		
Tubes non identifiés	Erreur de patient	Refus + NC (non-conformité)
Absence de fiche de renseignements	Enregistrement d'un autre patient	Obtention des informations auprès de l'IDE ou du patient + NC
Discordance entre identité sur le tube et fiche de renseignements	Erreur de patient	Refus + NC
<p>Groupes sanguins, RAI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de date de naissance, nom de naissance, sexe sur les tubes - Absence de photocopie de pièce d'identité (carte d'identité, passeport, carte de séjour) - Absence de fiche de renseignements ou oubli du nom de naissance, date et heure de prélèvement - Préleveur non identifiable 	<p>Législation non respectée</p> <p>Erreur de patient, accident transfusionnel</p>	<p>Mise en conformité par l'IDE (retour au laboratoire)</p> <p>Sinon Refus + NC</p>
Absence de prénom ou date de naissance sur le tube	Enregistrement d'un autre patient	Obtention des informations auprès de l'IDE ou du patient + NC
Absence d'ordonnance	Erreur d'enregistrement Absence de tiers-payant	Dossier mis en attente + NC

NON-CONFORMITES



Problèmes rencontrés	Risques	Décision du laboratoire
Mode de recueil des échantillons non respecté (ex : manque de stérilité pour les examens bactériologiques)	Résultats faussés	Refus Demande d'un nouveau prélèvement + NC
CRITERES D'ACCEPTATION : en technique		
Absence de tube fluoré (glycémie)	glycémie	Glycémie non réalisée + NC
Absence de tube adéquat	Retard rendu résultats	Réalisation sur autres tubes fournis sinon demande d'un nouveau prélèvement + NC
Tube coagulé	Analyse impossible	Refus Demande d'un nouveau prélèvement + NC
Tube hémolysé, lactescence	Analyse impossible pour certains paramètres (K, LDH, EPR)	Résultat non rendu +NC
Volume non respecté	Erreur sur hémostase	Refus Demande d'un nouveau prélèvement + NC
Délai de transmission entre prélèvement et réception des échantillons dépassé	Analyse impossible	Refus Demande d'un nouveau prélèvement + NC
Cas particulier : délai de transmission NFP > 6h et < 24h (conservée à température ambiante)	VGM et CCHM faussés	Résultats VGM et CCMH non rendus

(d'après **PRI-INS-TOUS-01** « Critères d'acceptation des échantillons »)

ANNEXE

Décret n°2002-660 du 30 avril 2002

Décret n°2002-660 du 30 avril 2002 relatif aux conditions de transmission de prélèvements biologiques aux laboratoires d'analyses de biologie médicale.

Les prélèvements destinés à être transmis à un laboratoire de biologie médicale effectués par les professionnels de santé, y compris ceux exerçant au sein des établissements et des centres de santé ne disposant pas de laboratoire d'analyses de biologie médicale, doivent être parfaitement identifiés. Ils le sont par le nom patronymique, le nom marital ou usuel, le prénom, la date de naissance et le sexe du patient, mentionnés par le professionnel de santé au moment du prélèvement. Ce dernier spécifie son nom et précise la date et l'heure du prélèvement.

L'échantillon biologique prélevé est transmis au laboratoire accompagné de la prescription des actes et d'une fiche dont la présentation est fixée par arrêté du ministre chargé de la santé. L'échantillon biologique est également accompagné, si le prescripteur ou le biologiste l'estime utile, d'une fiche de suivi médical comportant les renseignements relatifs au patient et utiles à la réalisation et l'interprétation de l'analyse. Ces fiches peuvent être transmises par voie électronique.

Les personnes impliquées dans le prélèvement et sa transmission se conforment aux procédures que le laboratoire qui réceptionne l'échantillon a établies en application des dispositions du guide de bonne exécution des analyses de biologie médicale.

Le directeur ou le directeur adjoint du laboratoire à qui a été transmis l'échantillon le refuse s'il n'est pas conforme aux procédures précitées. Il en informe le prescripteur et le professionnel de santé qui a effectué le prélèvement. Il définit par écrit une procédure de traçabilité et assure l'archivage des fiches pendant au moins trois ans.

ANNEXE

Liste des analyses

Lieu de réalisation : site Anabio-Bergson

Examen	Principe de la méthode et équipement
Ac anti HbC	Chimiluminescence ALINITY
Ac anti HBs	Chimiluminescence ALINITY
Ac anti peptides citrullinés	Chimiluminescence ALINITY
Ac anti-peroxydase	Chimiluminescence ALINITY
Ac anti-thyroglobuline	Chimiluminescence ALINITY
Ac urique	Enzymatique ALINITY
Ac urique urinaire	Enzymatique ALINITY
ACE	Chimiluminescence ALINITY
Adénovirus	Tests unitaires simples Immuno-chromatographie
Ag HBs	Chimiluminescence ALINITY
Albumine	Colorimétrie ALINITY
Alpha-foetoprotéine	Chimiluminescence ALINITY
Beta HCG	Chimiluminescence ALINITY
Bilirubine non conjuguée	Cinétique enzymatique ALINITY
Bilirubine Totale	Cinétique enzymatique ALINITY
BNP	Chimiluminescence ALINITY
CA 125	Chimiluminescence ALINITY
CA 19.9	Chimiluminescence ALINITY
CA15.3	Chimiluminescence ALINITY
Calcium	Enzymatique ALINITY
Calcium urinaire	Enzymatique ALINITY
Caractérisation de la sensibilité aux antibiotiques	Inhibition de croissance en milieu liquide en présence d'une certaine concentration d'antibiotique(s)
Caractérisation de la sensibilité aux antibiotiques/ antifongiques	Inhibition de croissance en milieu liquide en présence d'une certaine concentration d'antibiotique(s), après incubation VITEK
Chlore	Potentiométrie ALINITY
Chlore urinaire	Potentiométrie ALINITY
Cholestérol	Cinétique enzymatique ALINITY
CMV	Chimiluminescence ALINITY
CO2 (réserve alcaline)	Cinétique enzymatique ALINITY
Cortisol	Chimiluminescence ALINITY
CPK	Cinétique enzymatique ALINITY
Créatinine	Enzymatique ALINITY

ANNEXE

Liste des analyses

Examen	Principe de la méthode et équipement
Créatinine urinaire	Enzymatique ALINITY
Cryoglobuline	Recherche qualitative par précipitation
Cytologie urinaire	Cytométrie en flux UF 4000 Cytologie manuelle Lecture optique sans coloration
DDimères	Immunoturbidimétrie ACL TOP
Diagnostic biologique du paludisme	Examen morphologique microscopique après coloration Détermination phénotypique : immunochromatographie
Digoxine	Turbidimétrie ALINITY
EBV	Chimiluminescence ALINITY
Electrophorèse des protéines sériques	Méthode automatisée de type qualitatif et quantitatif Electrophorèse CAPILLARYS
Fer	Colorimétrie ALINITY
Ferritine	Chimiluminescence ALINITY
Fibrinogène	Chronométrie ACL TOP
Folate sérique	Chimiluminescence ALINITY
FSH	Chimiluminescence ALINITY
Gamma GT	Cinétique enzymatique ALINITY
Glucose	Enzymatique ALINITY
Glucose urinaire	Enzymatique ALINITY
GRAM, Examen direct	Examen morphologique direct microscopique avec coloration de Gram automatisée Examen morphologique direct microscopique avec coloration de Gram manuelle Examen morphologique direct microscopique à l'état frais, avec ou sans préparation
Grippe	Tests unitaires simples Immunochromatographie BD VERITOR
Groupe sanguin	Méthode immunologique d'hémagglutination et dérivée TECHNO TWIN STATION
Haptoglobine	Immuno-turbidimétrie ALINITY
HAV IgM	Chimiluminescence ALINITY
HAV totaux	Chimiluminescence ALINITY
HbA1c	Chromatographie liquide haute performance (CLHP) D-100
HCV	Chimiluminescence ALINITY
HDL	Enzymatique ALINITY
Hémocultures	Détection visuelle de croissance Virage d'un indicateur coloré par lecture optique Bact'Alert
HIV	Chimiluminescence ALINITY

ANNEXE

Liste des analyses

Examen	Principe de la méthode et équipement
IgA	Immuno-turbidimétrie ALINITY
IgG	Immuno-turbidimétrie ALINITY
IgM	Immuno-turbidimétrie ALINITY
Immunofixation = recherche et typage d'une dysglobulinémie (Bence Jones) dans les urines (IMX)	Méthode automatisée de type qualitatif Immunofixation HYDRASYS 2 SCAN
Immunofixation = recherche et typage d'une dysglobulinémie dans le sérum (IMS)	Méthode automatisée de type qualitatif Immunofixation HYDRASYS 2 SCAN
Immunotypage (IT)	Méthode automatisée de type qualitatif Immunotypage CAPILLARYS
LDH	Cinétique enzymatique ALINITY
LDL	Photométrie ALINITY
LH	Chimiluminescence ALINITY
Lipase	Enzymatique ALINITY
Lyme	Méthode Elisa SPRINTER
Magnésium	Photométrie ALINITY
Microalbumine	Turbidimétrie ALINITY
Mycologie	Examen morphologique direct macro et microscopique à l'état frais après culture
NFP	Cytométrie en flux SYSMEX XN 2000
Oestradiol	Chimiluminescence ALINITY
Parasitologie	Examen morphologique direct microscopique à l'état frais, avec ou sans préparation (coloration...)
Phosphatase alcaline	Cinétique enzymatique ALINITY
Phosphore	Enzymatique ALINITY
Phosphore urinaire	Enzymatique ALINITY
Potassium	Potentiométrie ALINITY
Potassium urinaire	Potentiométrie ALINITY
Préalbumine	Immuno-turbidimétrie ALINITY
ProBNP	Chimiluminescence ALINITY
Progestérone	Chimiluminescence ALINITY
Prolactine	Chimiluminescence ALINITY
Protéine C réactive	Turbidimétrie ALINITY
Protéines	Biuret ALINITY
Protéines urinaires	Turbidimétrie ALINITY
PSA libre	Chimiluminescence ALINITY
PSA total	Chimiluminescence ALINITY

ANNEXE

Liste des analyses

Examen	Principe de la méthode et équipement
PTH	Chimiluminescence ALINITY
RAI	Méthode immunologique d'hémagglutination et dérivée TECHNO TWIN STATION
Recherche d'hémoglobine (Sang dans les selles)	Tests unitaires simples Immuno-chromatographie
Recherche de mycoplasme	Méthode manuelle de type qualitatif Caractérisation biochimique (colorimétrie)
Recherche de toxine de Clostridium	Tests unitaires simples Immuno-chromatographie
Recherche et identification de bactéries et/ou levures	Caractérisation biochimique (spectrophotométrie) VITEK
	Examen morphologique direct macroscopique après culture
	Identification sur milieux chromogéniques
Recherche, identification et détermination de la concentration d'auto-anticorps	Méthode automatisée de type qualitatif et quantitatif Immunofluorescence et ELISA QUANTA LYSER 2
Réticulocytes	Cytométrie en flux SYSMEX XN 2000
Rotavirus	Tests unitaires simples Immuno-chromatographie
Rubéole	Chimiluminescence ALINITY
Sodium	Potentiométrie ALINITY
Sodium urinaire	Potentiométrie ALINITY
SARS-CoV-2 RT-PCR	Extraction et amplification par PCR BD MAX
SARS-CoV-2 Sérologie IgG	Chimiluminescence ALINITY
T3 libre	Chimiluminescence ALINITY
T4 libre	Chimiluminescence ALINITY
TCA	Chronométrie ACL TOP
Testostérone	Chimiluminescence ALINITY
Toxoplasmose	Chimiluminescence ALINITY
TP, INR	Chronométrie ACL TOP
TPHA	Chimiluminescence ALINITY
Transaminase ALAT	Cinétique enzymatique ALINITY
Transaminase ASAT	Cinétique enzymatique ALINITY
Transferrine	Turbidimétrie ALINITY
Transferrine carboxy déficiente (CDT)	Méthode automatisée de type quantitatif Electrophorèse CAPILLARYS
Transglutaminases	Méthode ELISA QUANTA LYSER 2
Triglycérides	Cinétique Enzymatique ALINITY
Troponine	Chimiluminescence ALINITY

ANNEXE

Liste des analyses

Examen	Principe de la méthode et équipement
TSH	Chimiluminescence ALINITY
Urée	Enzymatique ALINITY
Urée urinaire	Enzymatique ALINITY
Vitamine B12	Chimiluminescence ALINITY
Vitamine D	Chimiluminescence ALINITY
VS	Sédimentation TEST 1

Analyses transmises en contrat de coopération :

Analyse réalisée	Laboratoire exécutant	Nature de l'échantillon
Anti XA	CHU Saint-Etienne	Plasma citrate
Osmolarité	CHU Saint-Etienne	Plasma hépariné
PCR COVID	Laboratoire Terana	Prélèvement rhinopharyngé
Procalcitonine	CHU Saint-Etienne	Sérum

Analyses transmises au(x) laboratoire(s) spécialisé(s) :

- Les groupes sanguins (sur demande) ou les RAI positifs sont transmis à l'EFS de Saint-Etienne
- Les paramètres non répertoriés sont confiés au laboratoire spécialisé BIOMNIS (liste des analyses sur www.biomnis.com)

ANNEXE

Délais d'obtention des résultats

Les analyses traitées le jour même par la SELAS Anabioqual :

Analyses	Heure du prélèvement	Résultat	Heure du prélèvement	Résultat
TP, TCA, Fibrinogène				
NFP, Plaquettes				
VS				
Biochimie, immunologie	7h à 12h	16h30	12h à 16h	18h
Cytologie urinaire, Grippe, Rota/Adeno, TOXCLO, SGFEC				
Sérologie, ACTG, TPO, Vitamine D (Tous les jours sauf le samedi)	7h à 12h	16h30	12h à 16h	Lendemain 12h (Sauf urgences ACI)
Hbgly				
Groupe sanguin / ACI				

Les analyses prélevées après 16h00 sont rendues le lendemain en fin de matinée.

ANNEXE

Délais d'obtention des résultats

Les analyses différées :

Analyses	Jour du prélèvement	Résultat	Jour du prélèvement	Résultat
ACAN, ENA, DNA	J+7 jours (17h)			
BU	Jours de la semaine	+ 2 jours	Samedi	Mercredi 14h
CCP	Avant mercredi (< 12h)	Mercredi 16h		
CDT	Avant Mardi (< 12h)	Mardi 17h		
COPROC	J+ 3 jours (17h)			
SARS-COV-2 RT-PCR	J+ 3 jours (maxium)			
EPR (IMS si +)	J+ 4 jours (17h)			
Hémocultures	J+ 6 jours (17h)			
GYN, URET, Plaie, Nez, Oreille, Oeil, Gorge, Spermoculture	Jours de la semaine	J+3 (17h)	Samedi	Mercredi 14h
IMX	J+ 7 jours (17h)			
MYCOLO	J+30 (17h)			
PARA	J+ 3 jours (17h)			
Transglutaminases	Avant samedi (<12h)	Lundi 17h		

NOTES

